Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 117 (1991)

Heft: 24

Artikel: Promotion de la profession d'architecte et développment des concours

Autor: Theurillat, Laurent

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-77672

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Promotion de la profession d'architecte et développement des concours

Défense et promotion de la profession

Dans le canton de Berne et dans le canton du Jura, la profession d'architecte n'est pas «protégée» ou «reconnue» légalement dans la mesure où il

PAR LAURENT THEURILLAT, DELÉMONT

n'existe pas de Registre professionnel ni d'obligation de déposer des demandes de permis de construire par des professionnels.

Lors de la révision de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire dans le canton du Jura (1985-1989), le GA est intervenu dans la phase de consultation pour obtenir:

- la création d'un Registre cantonal des bureaux d'architectes
- l'inscription dans la loi et ses textes d'application de l'obligation notamment de déposer les plans de permis de bâtir par des professionnels.

Cette démarche n'a pas abouti. Une consolation cependant: la création d'un Registre cantonal reconnaissant les professionnels pour les constructions d'Etat et celles subventionnées par l'Etat. Nous retrouvons ainsi quasi la même situation que dans le canton de Berne.

Développement des concours dans le canton du Jura

Dans son effort de promotion professionnelle, le GA en collaboration avec l'APAJ, s'est occupé de sensibiliser les autorités et les collectivités publiques à la question des concours d'architecture et de promouvoir cette procédure pour relancer une émulation culturelle et promotionnelle de l'architecture.

Profitant du dynamisme et du renouveau engendrés par la création du canton du Jura, cet appel a été bien reçu dans le nouveau canton.

Sous l'impulsion du Service des constructions et du Service de l'aménagement du territoire, avec l'appui du Département de l'environnement et de l'équipement de la République et Canton du Jura, de nombreux concours d'architecture ont été organisés durant la dernière décennie dans le canton. Les plus importants ont d'ailleurs paru dans Ingénieurs et architectes suisses. D'autres institutions ou collectivités publiques ont également participé à ce renouveau des concours, notamment les municipalités de Delémont et de Porrentruy, la Banque Cantonale (une fois), les Chemins de fer du Jura, les communes du Noirmont, de Bure, etc.

Nous n'allons pas, dans les lignes de cette introduction, donner une description de tous ces concours, plus d'une quinzaine, qui représentent toutefois un engagement important pour une communauté cantonale de quelque 65 000 habitants.

Nous nous bornerons à donner une liste non exhaustive des concours les plus importants. Ceux-ci, organisés conformément au règlement 152 et souvent ouverts aux Jurassiens de l'extérieur, ont révélé parfois des auteurs tels Jean-Luc Grobéty et Vincent Mangeat dont l'origine jurassienne n'était pas forcément connue.

Dans tous les cas, les concours ont entraîné une émulation importante dans le Jura et abouti souvent à des résultats remarquables. Ils ont permis aux architectes locaux sinon l'obtention d'un premier prix, du moins de se placer très honorablement. En effet, dans tous les concours, on découvre des architectes habitant le Jura, qui démontrent des qualités de haut niveau et ne souffrent pas de la comparaison avec les plus grands.

Pour illustrer cette riche activité des concours, nous présentons, et rappelons à l'occasion des 15 ans de la section, quelques résultats en étant bien conscients que dans une présentation aussi restreinte nous ne pouvons qu'effleurer l'énorme travail accompli par tous les participants. Il est pourtant utile de saluer l'effort de chaque architecte et de rappeler que la somme des travaux accomplis dans cet esprit de compétition et de renouveau culturel représente pour l'ensemble des concours plusieurs millions de francs. C'est un effort dont le public et même certains maîtres d'ouvrage n'ont qu'une conscience diffuse pour ne pas dire nulle.

Adresse de l'auteur: Laurent Theurillat Architecte cantonal Service des constructions Rue du 23-Juin 2 2800 Delémont

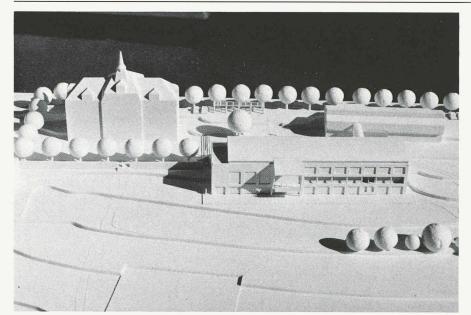


Gare des Chemins de fer du Jura (CJ) à Saignelégier et Le Noirmont (1983)

Organisateur: Chemins de fer du Jura. Lauréat: A. Brahier, architecte SIA, Delémont.

2º prix: Portmann & Boéchat, Delé-

La gare de Saignelégier a été exécutée par A. Brahier et celle du Noirmont par Portmann & Boéchat.



Complexe scolaire, Le Noirmont (1989)

Organisateur: Communauté scolaire,

Le Noirmont/Les Bois.

Lauréat: Georges-Jacques Haefeli, architecte SIA, La Chaux-de-Fonds. 2e prix: MSBR SA, Roberto Salvi,

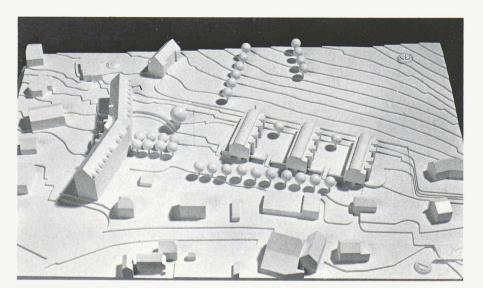
architecte SIA, Delémont.

Bâtiment de la Banque Cantonale à Saignelégier (1981)

Organisateur: Banque Cantonale du Jura.

Lauréat: Antoine Rais, architecte SIA, Delémont, associé à Francis Schönmann, architecte, Delémont.



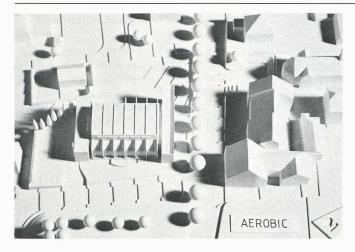


Ensemble d'appartements à loyers modérés à Porrentruy

Organisateur: Municipalité de Porren-

Lauréat: Roméo Sironi, architecte

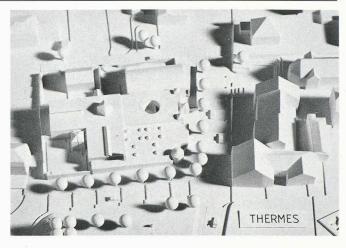
SIA, Porrentruy.



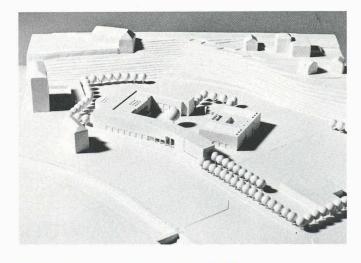
Piscine couverte et salle de gymnastique à Porrentruy (1985)

Organisateur: République et Canton du Jura. Lauréat: Jean-Luc Grobéty, architecte SIA, Bureau Gro-

béty-Andrey-Sottaz, Fribourg.



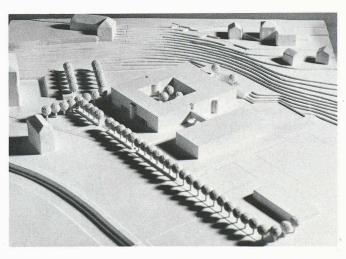
2^e prix: Architrave SA, Henri Robert-Charrue, G. Wüthrich et A. Calpe, Delémont.



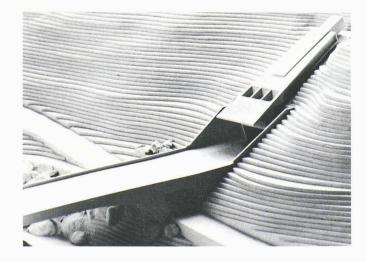
Ecole secondaire à Porrentruy (1987)

Organisateur: Communauté de l'école secondaire d'Ajoie et du Clos du Doubs.

Lauréat: Alain G. Tschumi, architecte SIA, Bureau Tschumi-Benoît, La Neuveville.

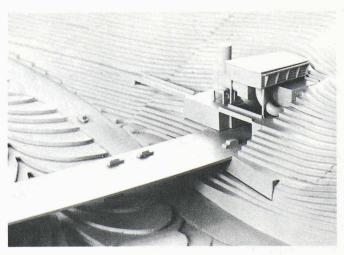


2e prix: Etienne Chavanne, architecte SIA, Moutier/Delémont.

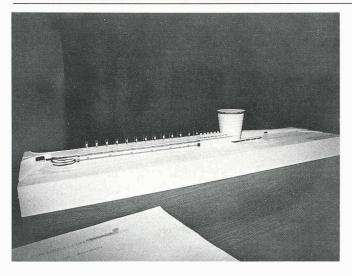


Portails de tunnels de la Transjurane (1989)

Organisateur: République et Canton du Jura. Lauréat: Communauté, MSBR SA, Renato Salvi, Pierre Minder, architectes SIA, Delémont, et Flora Ruchat-Roncati, Zurich.

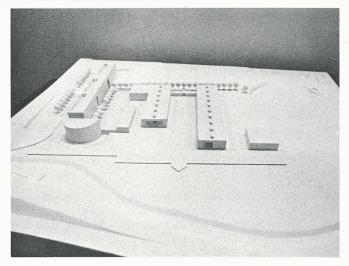


A relever l'originalité et la primeur de ce concours ayant pour sujet des objets de «génie civil».



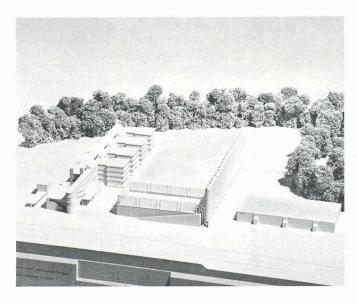
Centre d'entretien mixte de la Transjurane (1990)

Organisateur: République et Canton du Jura. Achat: Vincent Mangeat, architecte SIA, Nyon.



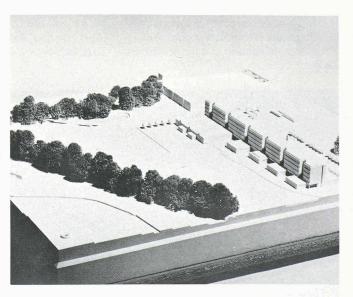
1er prix : Architrave SA, Henri Robert-Charrue, G. Wüthrich et A. Calpe, Delémont.

Poursuite de l'étude : Vincent Mangeat associé à Architrave.



Centre professionnel artisanal à Delémont

Organisateur: République et Canton du Jura. Lauréat: Vincent Mangeat, architecte SIA, Nyon.



2º prix: Antoine Rais, architecte SIA, Delémont.